

SCL intercommunale
Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais
Association Loi de 1901 déclarée le 7 mars 1990 – n° 069 10 27 770 / W 69 10 63091
Centre d'Animation – 11 avenue Émile Evellier – 69290 Grézieu la Varenne
site : <http://www.scl-rhone.org> // mé : infosclinter@gmail.com

Compte-rendu
du Conseil d'Administration
du lundi 8 septembre 2014 à 20h30
à Taluyers

Présents :

1^{er} collège (17 / 21) :

Brindas, Chaussan, Craponne, Grézieu-la-Varenne, Lentilly, Messimy, Mornant, Orléans, Pollionnay, Rontalon, Soucieu-en-Jarrest, Saint-Jean-de-Touslas, Saint-Laurent-d'Agny, Saint-Maurice-sur-Dargoire, Saint-Sorlin, Taluyers, Vaugneray.

2^{ème} collège (3 / 10)

ADEA Saint-Andéol-le-Château, Chante-Ruisseau de Saint-Genis-les-Ollières, Association Syndicat Agricole Confédération Paysanne du Département du Rhône.

Association jumelle présente : Sauvegarde des Coteaux du Jarez (SCJ).

Excusés (9) : ADRBM Charbonnières-les-Bains + Tassin-la Demi-Lune, ALTRO, AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de l'Yzeron et ses affluents), ALTERN'INFO, Association Intercommunale et Interdépartementale (Ardèche et Loire) Sauvegarde Vivarais-Pilat de Félines, La Ruche de l'Écologie, Marcy-l'Étoile + Sainte-Consorce, SECIRÉLY, Thurins

Absents (2) :

ADEM de Montagny, Saint-Didier-Sous-Riverie,

Associations jumelle excusée : Sauvegarde du Pays Rhône-Gier (SRG)

41 personnes sont présentes.

Prochaine réunion :
Conseil d'Administration
Judi 23 Octobre 2014, à 20h30
à Sainte-Consorce, Salle d'Animation

Contenu des dossiers disposés à l'entrée de la salle à l'intention de chaque association locale :

1. A45 Tribunal administratif, financement
2. A45 Recours contre le financement...
3. Autoroute en Vendée
4. A831 Polémique...
5. FNAUT s'adresse au nouveau gouvernement
6. Le péage de transit poids lourds
7. Contre les grands projets inutiles
8. Ministère : biographie d'Alain VIDALIES
9. Appel aux Sénateurs contre les nuisances en haute montagne
10. Tract pour la Réunion publique, AG du comité de Taluyers
11. Revue RÉAGIR N°40 – été 2014

Noël COLLOMB et Maurice FISCH souhaitent la bienvenue à l'assistance réunie ce soir, pour le départ de cette 25^{ème} année de lutte ! Il est un peu plus de 20h30, objectif de fin de CA : 22h30 ! Nous aurons ainsi tout le loisir de passer un plus long moment de convivialité autour du pot préparé par le comité SCL de Taluyers.

Avant de passer la parole aux associations locales, celles-ci sont informées que Roger SOUTEYRAND dispose d'une imprimante et depuis peu d'un solide massicot, à disposition de chacun !

1. Composition et fonctions du nouveau Bureau

L'AG du 10 juin 2014 ayant désigné les membres du bureau, celui-ci a défini lors de sa dernière réunion les responsabilités et fonctions de chacun :

- Maurice FISCH et Noël COLLOMB : co-présidents
- Roger SOUTEYRAND : trésorier général
- Jean Marc DUSSARDIER : trésorier adjoint (chargé du financement du journal)
- Stéphane DEWEZ : secrétaire général
- Maryse QUEREZ : secrétaire adjointe (chargée de la communication avec la COPAMO)
- Gilles LARACINE : secrétaire adjoint (chargé du journal de la SCL)
- Alain TROÏLI : secrétaire adjoint (responsable du site www.scl-rhone.org)
- Pierre GARNIER : secrétaire adjoint (chargé du journal de la SCL)

A noter que tous les membres du bureau sont polyvalents et font un travail d'équipe.

2. Parole aux comités

Quelques manifestations pour les jours et semaines à venir

- le 14/09/2014 à Thurins : 30^{ème} Journée du Fruit. Le traditionnel stand SCL sera en place, avec l'aide de Dominique CLARON. Appel est fait à tous ceux qui pourraient venir l'épauler, en compagnie de Noël COLLOMB et Maurice FISCH.
- le 21/09/2014 à Brindas : 14^{ème} BioRando organisée par le comité SCL de Brindas. Le journal « *La Sauvegarde des Coteaux 2013* » sera distribué à la sortie de la Salle des Fêtes (après le repas 100 % bio local des randonneurs).
Pour l'occasion, de nouveaux T-shirts SCL avec col en V (à l'attention des dames) seront commandés par l'association locale SCL à notre fournisseur Biocom à Trévoux.
- le 3/10/2014 à Taluyers : AG du comité local à 20h30 (nouvelle salle des Barbelous).
- le 4/10/14 à Messimy : journée « Nettoyons la Nature ».
- le 5/10/14 à Vaugneray : grande fête annuelle de la Confédération Paysanne organisée à Vaugneray à la ferme de François CROZIER (au Soupat).

3. Le journal *La Sauvegarde des Coteaux*

Jean Marc DUSSARDIER annonce que le projet est en bonne voie de préparation : le comité de rédaction s'est réuni plusieurs fois en juillet et août.

La "cuvée" 2014, qui sera pour la première fois en couleur, est l'œuvre comme chaque année de Noël COLLOMB/ Jean-Marc DUSSARDIER, Maurice FISCH, Pierre GARNIER, Gilles LARACINE et Hélène LELAY.

Moins de publicités de la part des annonceurs cette année, malgré quelques nouveaux venus. Il en résulte un petit déficit de 1 666 € (mais plusieurs propositions sont encore attendues), qui sera pris en charge à 50/50 entre l'intercommunale et les associations locales qui n'ont pas pu trouver d'annonceurs.

4. Adhésion de l'Office du Tourisme des Balcons du Lyonnais (OTBL)

Une réunion préparatoire s'est tenue entre Noël COLLOMB, Maurice FISCH et Edwige VIDAL pour la SCL, et Véronique ZIMMERMANN, Présidente de l'OTBL (rassemblant les 16 communes de la COPAMO), et Élodie CATELTIN, Directrice de l'OTBL.

Rappelons que Noël COLLOMB, Co-Président de la SCL, est également membre du Conseil d'Administration de l'OTBL.

Les 2 associations affichent la même volonté de maintenir un territoire agréable, non défiguré par les projets autoroutiers, pour les visiteurs des Monts et Coteaux tout comme pour leurs habitants.

Sur la question d'un projet d'un golf, un temps évoqué par l'OTBL, la SCL peut être rassurée. Il est aujourd'hui complètement abandonné.

Véronique ZIMMERMANN, présidente de l'OTBL depuis 2008, et adhérente de la SCL à titre personnel, se joint à nous en fin de réunion et confirme cette volonté commune de conserver toute son authenticité à notre territoire.

Après quelques échanges sur les motivations de l'OTBL à vouloir adhérer à SCL, le vote de l'assemblée valide à une très large majorité l'entrée d'OTBL au 2^{ème} collège.

La SCL est heureuse d'accueillir cette nouvelle association.

5. Rassemblement contre les GPII à Mornant le 29 juin

Ce rassemblement contre les Grands Projets Inutiles et Imposés s'est très bien passé, bien que les organisateurs (dont Jean Marc DUSSARDIER et Maurice FISCH) espéraient une plus grande participation (mais fin juin, les agendas sont toujours surchargés !).

Tous les intervenants contre ces projets mégalo et obsolètes (Notre-Dame des Landes, OL-Land, A45, Ferme des 1000 vaches, ...) se sont avérés être de très convaincants orateurs.

Jean-Marc DUSSARDIER souligne la présentation du méga-projet de centrale électrique à partir de biomasse à Gardanne ! Sous prétexte de créer une énergie « verte », ce projet pharaonique aura pour objet de pratiquer une déforestation massive, non seulement en Provence, mais également de « consommer » du bois en troncs entiers provenant d'autres pays européens ou du Canada ! On est bien loin d'une prétendue valorisation de déchets verts.

6. Salon Primevère du 20 au 22 février 2015

On y retourne ! C'est en tous cas l'intention affichée par l'assemblée ce soir.

Les droits de participation et de location de matériels (à régler avant le 25 septembre) seront de 420 €.

Un appel aux comités sera fait début janvier 2015 grâce à DOODLE pour réaliser le tableau des permanences pour ces 3 jours de salon.

7. OL-Land, soutien à l'agriculteur Philippe LAYAT

La SCL soutient sans réserves l'agriculteur de Décines, Philippe LAYAT, expulsé des terres que sa famille cultive depuis plusieurs siècles. Tout cela pour construire une route d'accès à l'OL-Land, alors même que ce paysan passionné propose que cette route passe sur le côté de sa parcelle. Une fois de plus, la force des bulldozers et des lois bafouées par les intérêts des plus forts, s'oppose à la légitimité des « petites gens ».

A noter que cette route réalisée sur fonds publics (les impôts) desservira une entreprise privée (OL-LAND) !

Tiens bon, Philippe !

8. Projet de nouvelle route Amplepuis/ A89

Un projet de route de 10 Millions d'€ a été voté le 18 juillet dernier par le Conseil Général du Rhône. Cette route assurerait la jonction entre Amplepuis et l'A89, au niveau de Joux. Une association locale, ACROSA, en recherche de conseils pour s'opposer au projet, a sollicité la SCL. Noël COLLOMB et Maurice FISCH vont à la rencontre de cette association, aux Sauvages (au-dessus de Tarare), demain 9 septembre. L'occasion pour nous de réaffirmer que face à un projet d'infrastructures routières ou autoroutières, c'est Ni Ici Ni Ailleurs !

Ce projet serait-il une réminiscence du projet « COL Nord » (que la SCL a fait capoter) cher à Michel MERCIER ? Toujours est-il que Madame CHUZEVILLE, Présidente du Conseil Général et Maire d'Amplepuis, et Michel MERCIER, Maire de Thizy-les Bourgs, sont très favorables à la réalisation de ce projet, qui empruntera une partie du GR 7 (ancienne voie romaine).

Noël COLLOMB rappelle que l'A89 en service depuis peu est à la recherche de clients : cette route pourrait augmenter le trafic sur l'A89 que tout le monde reconnaît déficitaire.

9. Projet de liaison autoroutière A6 / A89

Une enquête publique sera lancée très prochainement à ce sujet. Un appel d'offres est prévu en septembre 2015, pour ce projet de liaison, qui comporterait 2 km d'aménagements routiers existants et 1 km de voirie nouvelle.

10. L'A45

- A- Julia LOURD intervient au nom de la SCJ pour annoncer une excellente nouvelle ! Plusieurs personnes (membres de la SCJ) avaient introduit un recours au Tribunal Administratif à l'encontre des subventions d'équilibre (rappel de la SCL : 700 M€) votées par le Conseil Général de la Loire et Saint-Étienne Métropole (SEM) en faveur du futur éventuel concessionnaire. Ces collectivités territoriales s'engageaient à prendre en charge 50% de ces subventions sans préciser la base de calcul. En ce qui concerne SEM, le vote avait été organisé par les membres du bureau exécutif et non en assemblée plénière, ce qui dépasse très largement les prérogatives du bureau, puisqu'il n'est amené à statuer et à voter que sur des projets d'un montant maximal de 150 000 € !

3 arguments principaux ont été retenus par le Tribunal Administratif pour invalider ce vote :

- les personnes qui avaient délibéré pour le vote de la subvention d'équilibre n'étaient donc pas habilitées à le faire !
- SEM et le Conseil Général de la Loire s'engageaient sur un pourcentage et non sur une somme précise.
- Les élus des 2 collectivités n'avaient pas assez d'informations sur les conséquences de ce projet de financement, en bonne connaissance de cause

Les 2 délibérations de SEM et du CG42 ont par conséquent été annulées par le TA, qui a notifié sa décision le 7 Juillet. Les 2 collectivités avaient un délai de 2 mois pour faire appel. A la date de la tenue de notre CA, il semblerait que celles-ci n'aient pas décidé d'utiliser cette procédure. A la date de rédaction du présent compte-rendu, nous apprenons que SEM a fait appel mais sans changer son argumentation qui a été contestée par le Tribunal Administratif.

Bravo à la SCJ pour ta ténacité sur ce dossier des votes « incongrus » de subventions d'équilibre !

- B- La SCJ a obtenu un entretien avec le nouveau maire (UMP) de Saint-Etienne, ainsi qu'avec d'autres maires d'autres communes comme La Grand-Croix et Lorette, favorables à l'A45.

C'est la première fois qu'un maire de Saint-Étienne accepte de recevoir la SCJ. Il s'est montré plutôt réceptif aux arguments de l'association. Il considère « *qu'il faudrait repenser les choses* » et qu'il « *n'est pas si sûr qu'elle se fasse (l'A45), car il n'y a plus d'argent* ». L'exposition « *Mieux je me transporte, mieux je me porte* » (voir ci-dessous) a été présentée au Maire, qui s'est engagé à assister à la conférence Transports par Câble. Il considère que c'est un projet novateur et a demandé qu'un budget lui soit proposé sur un projet concret...

